

# LE SIÈGE SOCIAL



« L'institution est un lieu d'énoncés multiples, de croisées d'intérêts personnels et collectifs, un lieu d'exercice des droits individuels. De plus en plus, elle est soumise à des lois extérieures qui viennent lui dicter ce qu'il faut faire et comment le faire. » (Y a-t-il un directeur dans l'institution ?, Jean-Pierre Lebrun, coll. Terrains Santé Social)

*Contraintes économiques et budgétaires, mutation du droit du travail et des cadres règlementaires de la santé et du médico-social, dogmatisme sur les méthodes de prises en charge des enfants et des adolescents... Autant de raisons de parler, de réfléchir et de travailler tous ensemble au sein d'une association pour mener à bien nos missions.*

*Depuis 2014, la direction générale a défini une politique visant à promouvoir les liens institutionnels avec tous les acteurs, familles, partenaires, professionnels, représentants du personnel, directeurs, administrateurs. Cette politique a été mise en œuvre pour sa deuxième année dans le respect de chacun et de tous, ainsi que l'illustrent les actions présentées dans ce rapport d'activité et pour chacun des domaines : la vie associative, les choix budgétaires, la qualité, les ressources humaines...*

*Éléments fondamentaux du socle du travail institutionnel, l'expression, le dialogue, les relations et la prise en compte des situations dans leur singularité et leur complexité, ont à nouveau été considérés avec la plus grande attention et le plus grand soin par l'équipe.*

*Enfin, ce qui caractérise aujourd'hui l'association et le siège, comme une « marque de fabrique » c'est une approche des situations, transversale, collective et collégiale au sein d'une communauté de professionnels.*

*À l'unisson, l'équipe du siège réaffirme pleinement ces principes et ces valeurs en 2015.*